

6 Entretien

Pour toute intervention sur l'appareil, il convient de respecter les consignes générales figurant au chapitre [Indications de sécurité](#) [> page 6] !

DANGER



Tension électrique

Danger d'électrocution

- a) Pour tous travaux, débranchez l'appareil du réseau.
- b) Assurez-vous que l'appareil ne puisse pas redémarrer involontairement.
- c) L'appareil ne peut être ouvert que par des personnels spécialisés qualifiés et instruits.
- d) Veillez à ce que l'alimentation électrique soit correcte.



DANGER



Gaz / condensats toxiques et irritants

Le gaz de mesure/les condensats peuvent être nocifs pour la santé.

- a) Le cas échéant, assurez une évacuation sûre du gaz/des condensats.
- b) Coupez l'arrivée de gaz lors de tous travaux d'entretien et de réparation.
- c) Lors des travaux d'entretien, protégez-vous des gaz/condensats toxiques/irritants. Portez l'équipement de protection approprié.
- d) Veillez à ce que du condensat ne goutte pas dans le boîtier.



AVERTISSEMENT



Avertissement : substances inflammables

L'appareil est rempli de fluide frigorigène inflammable R600a.

- a) Manipuler avec précaution et accorder une attention particulière au choix du lieu d'installation ainsi qu'aux conditions d'exploitation. Le volume minimal de pièce recommandé doit être respecté ou d'autres mesures de sécurité doivent être prises.
- b) Ne pas endommager le circuit frigorifique. En cas de dommage :
 - ⇒ Éloigner toute flamme nue ou source d'allumage.
 - ⇒ Aérer la pièce pendant plusieurs minutes.
 - ⇒ Mettre l'appareil hors tension.
 - ⇒ Contacter le fabricant pour une réparation.
 - ⇒ Ne pas évacuer le fluide frigorigène dans les canalisations ou dans des locaux où se trouvent des flammes nues ou des sources d'allumage.

ATTENTION



Surface chaude

Risque de brûlure

En fonctionnement, des températures de boîtier peuvent monter jusqu'à 60 °C. Laissez l'appareil refroidir avant de commencer les travaux.

ATTENTION



Risque pour la santé en cas de non-étanchéité de l'échangeur de chaleur

L'échangeur de chaleur est rempli d'un agent de refroidissement à base de glycol. En cas de non-étanchéité de l'échangeur de chaleur :

- a) évitez tout contact avec la peau et les yeux.
- b) En cas de fuite de l'échangeur de chaleur, ne remettez pas le refroidisseur en marche. Le refroidisseur doit être réparé par le fabricant.

Selon les conditions ambiantes et le lieu d'installation, veillez à ce que les orifices d'entrée et de sortie d'air soient exempts de corps étrangers. Un contrôle visuel est nécessaire au moins tous les 6 mois.

Pour tous les travaux sur l'appareil, un volume minimal de pièce de 3,25m³ est recommandé ou d'autres mesures de sécurité doivent être prises, de manière à ce qu'aucune source d'inflammation possible ne soit présente ou que celles-ci soient évitées.

Selon le type de refroidisseur, différentes options peuvent cependant être incluses. Dans ce cas-ci, les travaux de maintenance suivants doivent être effectués à intervalles réguliers :

- **Option Pompe péristaltique** : Vérification des tuyaux (voir chapitre Remplacement du tuyau de la pompe péristaltique à condensat (en option))
- **Option Filtre** : Vérification de l'élément filtrant (voir chapitre Changement de l'élément de filtre (option)).
- **Option Capteur d'humidité** : Étalonnage du capteur d'humidité (voir chapitre Calibrage du capteur d'humidité (option)).